

Communiqué de presse – jeudi 9 avril 2020

Épidémie de Covid-19 : protection par le masque

Voici maintenant 3 semaines que nous sommes en confinement et la fin de celui-ci n'est pas encore connue. La période pourrait se prolonger. Jusqu'à présent le confinement a permis de retarder et d'aplanir la courbe ascendante de la contamination, permettant une meilleure prise en charge médicale. Mais la courbe n'est pas encore à son maximum, il ne faut donc pas relâcher l'effort, ni pour les gestes barrière, ni pour la réalité du confinement.

Par ailleurs comme il l'est évoqué de plus en plus régulièrement, et comme le montrent des exemples dans d'autres pays, la protection par le masque est très importante. Aussi il est fortement recommandé de s'en munir pour sortir dans l'espace public. A ce jour, il n'y a pas d'obligation, ni d'arrêté le prescrivant. Néanmoins, il faut s'y préparer, car ceci pourrait arriver dans les semaines qui viennent. Aujourd'hui les masques sont attribués en priorité aux personnes travaillant pour que ceux-ci soient en sécurité.

Mais rapidement, les commandes importantes effectuées ainsi que la fabrication locale de masques lavables pourra satisfaire la demande. La mairie va s'y employer et toutes les initiatives individuelles et citoyennes pourront être pertinentes.

Contact presse :

Service communication

02 96 50 56 88

communication@lamballe-terre-mer.bzh